



## Journée de formation : Fraude et blanchiment

*Lycée Turgot*

*69 rue de Turbigo, Paris 3<sup>ème</sup>*

*(Métro Arts et Métiers ou République)*

**Le vendredi 8 Juin 2018 : 9h00 – 17h30**

### Programme de la journée

- 8h45 – 9h15 :** Accueil
- 9h15 – 10h15 :** *Grands principes et actualités de la lutte contre la fraude et le blanchiment*  
**Julien CATANESE**, Directeur de la rédaction « Fiscalistes et Experts-comptables », LexisNexis
- 10h30 – 11h30 :** *Criminels, corrupteurs, fraudeurs : l'entreprise et le monde de l'illicite*  
**Xavier RAUFER**, docteur en géographie/géopolitique, université Paris-Sorbonne, responsable de cours au sein du Master en criminologie au Cnam
- 11h45-12h30 :** **Remise du prix APDCG aux meilleurs rapports de DCG**  
En présence de **Nicole CALVINHAC**, Présidente de la commission formation du CSOEC  
En présence de **Jean BOUQUOT**, Président de la CNCC
- 12h30 – 13h30** *Repas*
- 13h30 – 14h30 :** *Les experts-comptables face à la fraude et au blanchiment*  
**Patrick BERTHIER**, ancien Président du Comité Blanchiment, Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables
- 14h45 – 15h45 :** *Le rôle et les attentes de TRACFIN*  
**Bruno DALLEs**, Directeur du Service Tracfin, ancien Directeur du bureau de lutte contre la criminalité organisée, le terrorisme et le blanchiment
- 16h00 – 17h00 :** *Missions et rôle du Haut Conseil du Commissariat aux comptes (H3C) en matière de lutte contre le blanchiment et la fraude*  
**Christine GUEGUEN**, Présidente du H3C
- 17h00 - 17h30 :** Actualité et échanges sur le projet de réforme des programmes DCG/DSCG
- 17h30** **Fin de la journée**

NB : L'inscription est gratuite pour les adhérents. (Prix pour les non-adhérents : 50 €).

Les frais de transport et de repas restent à la charge des participants.

Remarque : cette formation est parrainée par le CERPEP. Elle n'ouvre pas droit à un ordre de mission mais à une invitation qui vaut autorisation d'absence auprès de vos établissements.

---

**L'inscription à la journée de formation est à réaliser avant le 31 mai 2018 directement sur le site de l'association : [www.apdcg.org](http://www.apdcg.org) Après identification - rubrique « Événements »**

Si vous souhaitez **prendre le déjeuner** sur place, le paiement de **15 €** de participation aux frais de repas est à réaliser en ligne par carte bancaire sur le site sécurisé du Crédit Mutuel. Si vous rencontrez des difficultés avec le paiement en ligne, vous pouvez payer chèque à l'ordre de l'APDCG à envoyer à l'adresse suivante : Marie TESTE - 10 rue Perrod - 69004 LYON

**Compte tenu du nombre limité de places, merci de régler votre participation au repas à titre de validation de votre inscription. Si vous ne souhaitez pas déjeuner, merci de nous prévenir en envoyant un mail à [relations-adh@apdcg.org](mailto:relations-adh@apdcg.org)**